

moment où les travaux des champs commencent à exiger le plus grand nombre de bras.

“ Ces industries ne sauraient donc trop être recommandées aux cultivateurs, puisqu'elles leur fournissent les moyens d'occuper en hiver les populations qui les entourent, de nourrir une plus grande quantité de bestiaux.....”

Les faits attestent avec évidence l'efficacité des moyens préconisés dans ce rapport :

Nous avons eu déjà l'occasion de parler d'une enquête qui fut faite en France en 1866 en vue de constater les effets de la culture et du traitement industriel de la betterave.

Nous avons vu quels en ont été les résultats quant à la tenue du bétail, dans une région relativement restreinte du Nord, mais où la culture de la betterave avait pris un rapide développement. Cette même enquête a révélé qu'une extension de moins de 60,000 arpents donnée à cette culture avait fait monter le nombre des ouvriers occupés en hiver, dans cette région, du chiffre de 4,765 à 14,718, et de celui des ouvriers employés pendant l'été, de 9,851 à 25,737.

Il faut donc en conclure que 25,839 travailleurs qui n'avaient pas d'ouvrage dans les campagnes avant l'introduction de la culture de la betterave, y ont trouvé de l'occupation, soit pendant l'été, soit pendant l'hiver, et ce, sur une superficie comprise dans un rayon d'un peu moins que trois lieues et demie. Nous ferons remarquer que dans cette contrée, la betterave était destinée à la distillation, industrie qui n'exige, en hiver, qu'un personnel qui n'atteint pas la moitié de celui que réclame la fabrication du sucre.

La commission d'enquête de 1866 n'avait pas limité ses recherches aux seules régions du nord de la France. M. Bernier, cultivateur dans les Ardennes, lui écrivait à la suite de ses réponses au questionnaire qu'elle lui avait adressé :

“ Depuis que ces établissements (distilleries et sucreries) existent, le sol est changé de face, le bien-être règne parmi les populations tant ouvrières qu'agricoles, et leur chute serait une calamité pour le pays.”

“ Nous sommes en grande voie de progrès, écrivait de son côté M. Mairet, membre du conseil général de la Côte d'Or ; et la funeste émigration de nos ouvriers vers les villes est en voie de diminution depuis qu'ils trouvent, en toute saison, du travail et un bien-être qu'ils iraient vainement chercher ailleurs.”

M. Quenot-Belin, d'Auxonne, ajoutait, après avoir constaté que, dans quatre cantons du département, fonctionnent treize usines utilisant la betterave d'une culture de 10,500 arpents : “ Depuis ces quatre années, l'aisance règne parmi nos petits cultivateurs, et tel qui autrefois ne paraissait au marché que pour y acheter du maïs (blé-d'inde) pour sa nourriture, vient maintenant y vendre du blé. Aussi, la valeur vénale des